



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aveugles et malvoyants

Question écrite n° 113260

## Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale au sujet de l'accessibilité des menus des restaurants pour les déficients visuels. En effet une proposition de loi vise à rendre accessibles aux aveugles les cartes et les menus dans les restaurants en demandant à ce que ceux-ci soient transcrits en braille. Or cette mesure si elle est appliquée ne bénéficierait qu'à une minorité des déficients visuels (seuls 8 % des déficients visuels connaissent le braille). D'autres solutions permettraient une plus grande accessibilité des menus, notamment celle de la carte audio enregistrée. Cette technique est développée depuis plusieurs années par une société (Phitech) et ce système vient d'ailleurs d'être lauréat du premier trophée de « l'entreprise sociale ». Le système de guidage développé est simple d'utilisation et convient à tous les déficients visuels qui souhaitent sa mise en place à grande échelle. Aussi elle lui demande de bien vouloir lui indiquer la position du Gouvernement quant à cette requête.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Bérengère Poletti](#)

**Circonscription :** Ardennes (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 113260

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Solidarités et cohésion sociale

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 juillet 2011, page 7062

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)